



Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec

Rapport annuel

2023-2024



Table des matières

Mot du président
Mot de la directrice générale

01

A

L' AAPPQ

- › En chiffres
- › Une équipe engagée
- › Les comités

05

B

Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats publics

- › Relations gouvernementales, affaires publiques et collaborations

12

C

Accompagner les membres dans leur pratique et l'entrepreneuriat

- › Formations, conférences et événements
- › Avantages négociés

19

D

Positionner et promouvoir les membres et leurs expertises

- › Communications
- › Références au public

24

E

Gouvernance et finances

- › Vie associative
- › Finances

30

CLIQUEZ POUR EN SAVOIR PLUS

Ce document contient des boutons et des [mots](#) donnant accès à de l'information supplémentaire.



CLIQUEZ
POUR VISIONNER
LA VIDÉO



RETOURNER
À LA TABLE
DES MATIÈRES

Mot du président du CA

Je suis devenu administrateur de l'AAPPQ en 2010, il y a de cela 14 ans. J'ai occupé le poste de secrétaire-trésorier pendant 5 ans, celui de vice-président pendant 2 ans et celui de président depuis les trois dernières années. Je me suis engagé dans mon association parce que je crois profondément en l'importance de sa mission et parce que j'ai le désir de contribuer à son développement. Je signe mon dernier mot du président avec fierté à l'égard de notre association et avec la certitude que nous avons accompli de grandes choses au cours des 14 dernières années.

Notre travail de relations publiques et gouvernementales est souvent invisible pour les membres, mais combien important pour notre réseau. À titre d'administrateur, d'officier et de président, je suis particulièrement satisfait de ce que nous avons accompli lors de la révision de la *Loi sur les architectes* et de l'impact que nous avons eu dans l'immense chantier de l'indexation des taux horaires, du remplacement du décret et de la révision des modes d'adjudication de contrats par les organismes publics. Le travail rigoureux de l'Association a su alimenter des discussions fructueuses avec le Secrétariat du Conseil du trésor et nous a menés vers des solutions réfléchies et mutuellement acceptables. Le travail n'est pas terminé, mais des processus sérieux sont en place pour en arriver à un dénouement consensuel.

L'AAPPQ se doit d'être une organisation solide pour soutenir nos actions gouvernementales et publiques et offrir des services de qualité. C'est pourquoi nous avons déployé beaucoup

d'efforts pour structurer et pérenniser l'Association en renouvelant nos règles de gouvernance, notamment par l'adoption de nouveaux règlements généraux ainsi qu'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants et par l'introduction d'outils de suivis rigoureux de notre planification et gestion financière.

Je souligne également, avec satisfaction, tout le chemin accompli pour donner plus de visibilité et de notoriété aux architectes en pratique privée. Nous avons diffusé, au fil des dernières années, de nombreuses productions mettant en valeur les réalisations de nos membres, notamment notre *magazine Panorama*, la diffusion et la production d'*Architectes en série* et notre série de balados *C'est quoi tes plans?*.

Suite ▼





Un dernier mot pour dire à quel point je suis enthousiaste face au développement de notre programmation d'activités de formation et de réseautage sur mesure, pour s'intéresser à nos défis en tant que chefs d'entreprises de services professionnels en architecture. Nous avons rejoint 1632 personnes l'année dernière en abordant une foule de sujets spécifiques à notre pratique et permettant des rapprochements entre nous.

Je tire donc ma révérence à titre d'administrateur d'une association pertinente et en bonne santé financière et j'en profite pour remercier toutes les personnes avec lesquelles j'ai siégé au conseil d'administration pendant les 14 dernières années ; vous avez toutes et tous contribué au succès de nos travaux. Je remercie particulièrement mesdames Sylvie Perrault et Anne Carrier, les présidentes qui m'ont précédé et qui ont su léguer une gouvernance en santé. Je remercie également notre directrice générale, madame Lyne Parent, pour la confiance mutuelle qui a jalonné notre collaboration au fil du temps. Je passe ainsi le flambeau à la relève, avec toute ma gratitude pour le travail d'équipe accompli sous ma présidence.

RICHARD A. FORTIN, architecte
Président

Mot de la direction générale

La dernière année a été particulièrement effervescente en ce qui concerne les relations publiques et gouvernementales. Nous avons poursuivi nos travaux avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) ; travaux dont les premières phases se sont conclues par l'adoption de deux règlements majeurs pour les architectes en pratique privée : le *règlement sur certains contrats de services des organismes publics* et le *règlement abrogeant le Tarif d'honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes*.

Ces règlements, qui marquent un tournant dans les modes d'adjudication des contrats des organismes publics, sont le résultat de travaux rigoureux et respectueux réalisés sous l'égide de la Présidente du Conseil du Trésor. L'Association poursuit son travail pour que le Décret soit remplacé par un guide robuste sur les services et les tarifs et pour que la mise en œuvre des nouveaux modes d'adjudication contribue à de saines conditions de pratique favorisant la qualité du cadre bâti institutionnel.

Nous sommes intervenus dans le cadre de la réflexion entourant les modes de réalisation collaboratifs en participant à la table d'échange instaurée par le SCT. Nous avons insisté sur l'impossibilité pour les architectes de limiter leur responsabilité professionnelle, même dans le cadre d'une entente contractuelle en réalisation

de projet intégré, et sur l'importance de trouver une solution pour que les architectes puissent s'engager dans ce type de contrat. Nous avons analysé le projet de loi déposé dans le cadre de la Stratégie québécoise en infrastructures publiques et avons été invités à le commenter en commission parlementaire. Nos commentaires ont porté sur le maintien d'une saine concurrence ainsi que sur la qualité des ouvrages.

Nous avons travaillé à la production et à la réalisation de capsules de formation dans le cadre d'une entente de services avec la Ville de Montréal. Ces capsules sont conçues pour sensibiliser les architectes, les professionnels d'arrondissements et les membres de comité consultatif d'urbanisme aux bonnes pratiques de communications pour faire cheminer les demandes de permis assujetties à la réglementation discrétionnaire des arrondissements. Ce travail devrait avoir des retombées ailleurs au Québec et nous a déjà été utile dans une démarche auprès de la ville de Gatineau.

Suite ▼





Notre programmation d'activités de formation et d'échange a été marquée par l'organisation de deux événements très importants pour notre secteur. D'abord le forum de solutions concernant la crise du logement a été un franc succès. L'activité, organisée conjointement avec l'Ordre des architectes du Québec et Kollektif, a permis de réfléchir à la contribution de la communauté architecturale dans le contexte actuel. Quelques semaines plus tard, nous convoquons à nouveau les architectes en pratique privée pour présenter et échanger autour des nouveaux modes d'adjudication de contrats publics. L'événement a permis de comprendre et de mesurer le chemin parcouru et à parcourir dans ce dossier.

Nous avons poursuivi nos activités de promotion et de valorisation de la profession avec la diffusion de plusieurs productions phares : nous avons lancé le *magazine Panorama*, vitrine numérique pour les projets des membres de toutes les échelles, privés et publics ; nous avons produit et diffusé la 4^e saison d'*Architectes en série*, illustrant la démarche de conception et de réalisation de projets architecturaux ; nous avons produit et diffusé une vidéo intitulée *Que fait l'architecte ?*, expliquant votre rôle à un public qui pourrait vouloir contracter avec un architecte pour la réalisation d'un projet privé et nous avons produit et diffusé une série de balados intitulée *C'est quoi tes plans ?*, permettant la discussion d'une foule de sujets en périphérie de l'architecture. Toutes ces productions participent à une plus grande reconnaissance de la pratique, des aspirations et des enjeux des architectes en pratique privée.

Je tiens à remercier l'équipe de l'AAPPQ : Adrienne Pilon, Aurore Lerouge et Ralph Jean-Louis avec laquelle nous avons réalisé tous les travaux et projets présentés dans ce rapport. Je remercie également tous les membres du conseil d'administration pour leur engagement, ainsi qu'Anne Carrier, anciennement présidente sortante, impliquée activement dans les discussions avec le SCT. Finalement, je remercie monsieur Richard Fortin, président, pour sa grande et essentielle implication dans l'intérêt commun des membres de l'Association et pour son appui constant.

LYNE PARENT
Directrice générale

A

L'Association des architectes
en pratique privée du Québec



L' AAPPQ

Mission

Renforcer le rôle de l'architecte en pratique privée, qui, en tant qu'un des principaux garants de la qualité du cadre bâti, participe activement au développement économique, social et culturel de la société québécoise.

Vision

Être l'organisme rassembleur et la voix des firmes d'architecture, pour faire reconnaître leur valeur ajoutée

Orientations 2023-2026

- Une offre de services adaptée aux besoins des membres, aux profils de leurs firmes et à l'évolution de la profession
- Une visibilité et une reconnaissance accrues de la profession d'architecte en pratique privée auprès du public, des donneurs d'ouvrage privé et public et des collaborateurs clés
- Des pratiques, des politiques et une réglementation favorables à la pratique privée de l'architecture
- Une gestion efficace et une équipe mobilisée dans une perspective de pérennité

Des firmes d'architecture solides, au cœur de la qualité de notre cadre bâti

Actions

Concrètement, l'Association des architectes en pratique privée du Québec agit au quotidien en :

- **offrant des services adaptés aux besoins des membres**, aux profils de leurs firmes et à l'évolution de la profession et en développant des programmes et des outils adaptés, pour soutenir la croissance entrepreneuriale de ceux-ci.
- **valorisant le rôle de l'architecte dans la société auprès du public**, des donneurs d'ouvrage privé et public et des collaborateurs clés pour ainsi renforcer la perception positive de l'architecte en pratique privée et promouvoir son impact sur l'environnement bâti, sur l'économie et la qualité de vie de la population québécoise.
- **agissant comme voix collective auprès des autorités gouvernementales et des autres parties prenantes pour ainsi défendre des pratiques**, des politiques, des normes et une réglementation favorables à un développement architectural de qualité tout en veillant à ce que les intérêts des architectes en pratiques privée soient pris en compte dans les décisions qui les concernent.
- **travaillant à l'amélioration continue de ses processus internes**, ses systèmes de gestion et ses pratiques organisationnelles pour atteindre un niveau élevé d'efficacité et de performance.

Valeurs

Intégrité, Qualité, Innovation et Durabilité sont les valeurs qui guident les actions de l'AAPPQ, reflétant la pratique de l'architecture au quotidien.

Intégrité

En tant que chef d'orchestre des projets, l'architecte se doit d'avoir une approche exemplaire de son rôle de coordonnateur, respectueuse des clients et des autres acteurs.

Qualité

Parce que notre cadre bâti conditionne notre qualité de vie, notre culture et notre identité, l'exigence de la qualité guide la pratique de l'architecture au quotidien, pour que l'environnement bâti soit un investissement économique, social et culturel, profitable et durable.



Innovation

Reflète de la créativité qui anime l'architecte, l'innovation guide sa pratique, parce que le cadre bâti est le reflet d'une société en perpétuelle évolution, intégrant les derniers progrès technologiques et conceptuels.

Durabilité

Le respect des générations futures est au cœur de la pratique de l'architecture. Parce que notre cadre bâti est une empreinte qui façonne notre société, il est de notre responsabilité qu'il soit respectueux de l'environnement, des citoyens et de la nature, pour longtemps.



En chiffres

Répartition par taille de bureaux

69% des firmes membres ont 10 employés et -

1 à 2 employés **31%**

3 à 5 employés **19%**

6 à 10 employés **19%**

11 à 15 employés **10%**

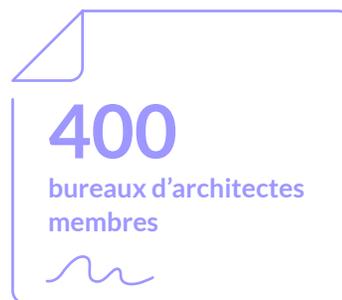
16 à 25 employés **9%**

26 à 35 employés **4%**

36 à 50 employés **3%**

51 employés et + **5%**

Bureaux d'architectes

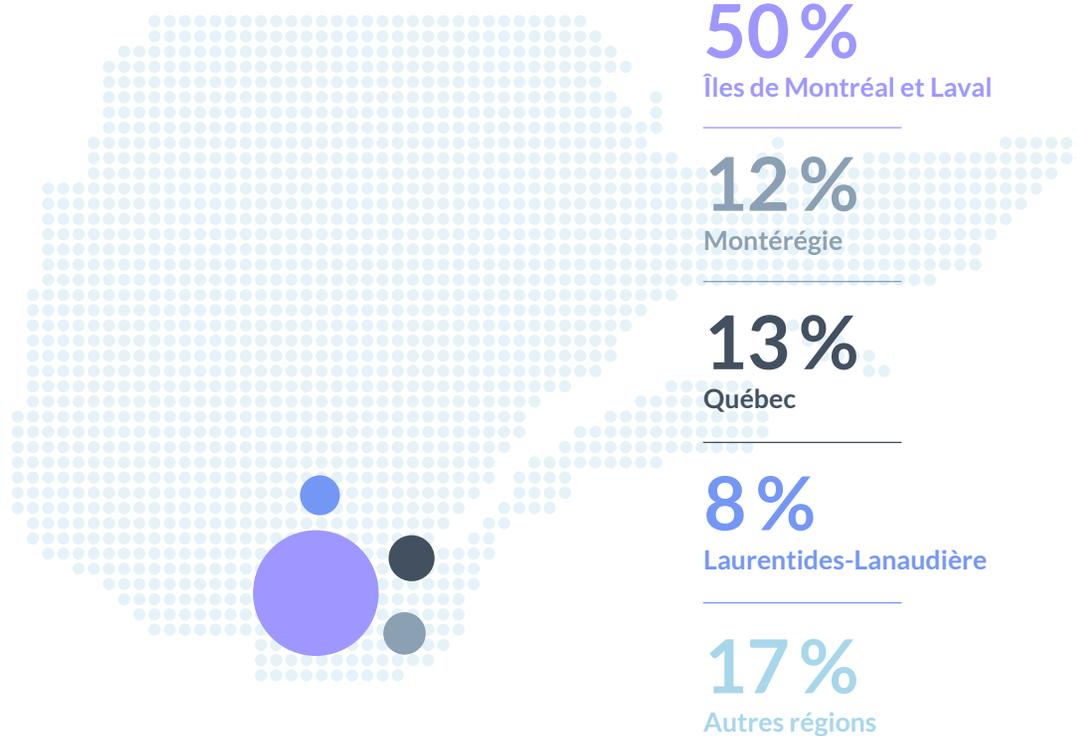


Représentés par



855
architectes
patrons ou associés

Répartition régionale



Une équipe engagée

Pour atteindre ses objectifs, l'AAPPQ est dirigée par un conseil d'administration composé de 13 administrateurs qui sont élus parmi les membres architectes patrons, d'un administrateur externe et par une direction générale. Elle s'appuie également sur divers comités de travail, constitués d'administrateurs, de membres et de son équipe permanente.

Le conseil d'administration

Pour assurer une représentation régionale adéquate au sein du conseil d'administration, le territoire du Québec est divisé en cinq régions, soit les régions électorales utilisées par l'Ordre des architectes du Québec.



RICHARD A. FORTIN
Bisson Fortin, Architecture + Design
Président
Régions : Mauricie, Outaouais,
Laval, Laurentides et Lanaudière



JOHANNE DESROCHERS
Administratrice externe



ANNE LAFONTAINE
Menkès Shoener Dagenais
LeTourneux Architectes
Vice-Présidente
Région: Montréal



JONATHAN BISSON
Circum architecture
Administrateur
Régions : Capitale-Nationale
et Chaudière-Appalaches



STEPHAN CHEVALIER
Chevalier Morales architectes
Trésorier
Région: Montréal



KARINE DALLAIRE
Karine Dallaire architecte
Administratrice
Région: Montréal



AUDREY MONTY
Provencher_Roy
Administratrice
Région: Montréal



KRYSTEL FLAMAND
Prisme architecture
Administratrice
Région: Estrie, Montérégie
et Centre-du-Québec



ÉLISA BELL-NADEAU
Groupe A
Administratrice
Régions : Capitale-Nationale
et Chaudière-Appalaches



MARC-ANDRÉ MAILLÉ
ARTEFAC Architecture
Administrateur
Régions : Mauricie, Outaouais,
Laval, Laurentides et Lanaudière



FRANÇOIS PARADIS
*Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard,
Mathieu & Associés, Architectes*
Administrateur
Régions : Bas-Saint-Laurent,
Saguenay-Lac-Saint-Jean,
Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord,
Nord-du-Québec et Gaspésie-
Îles-de-la-Madeleine



NICOLAS LEMAY
Cimaise
Administrateur
Régions : Estrie, Montérégie
et Centre-du-Québec



ISABELLE BOURQUE
STGM
Administratrice
Région: Montréal



THOMAS GAUVIN-BRODEUR
Leclerc associés architectes inc.
Administrateur
Région: Montréal



L'équipe permanente



LYNE PARENT
Directrice générale



RALPH JEAN-LOUIS
Coordonnateur développement,
événements et partenariats



AUORE LEROUGE
Adjointe administrative



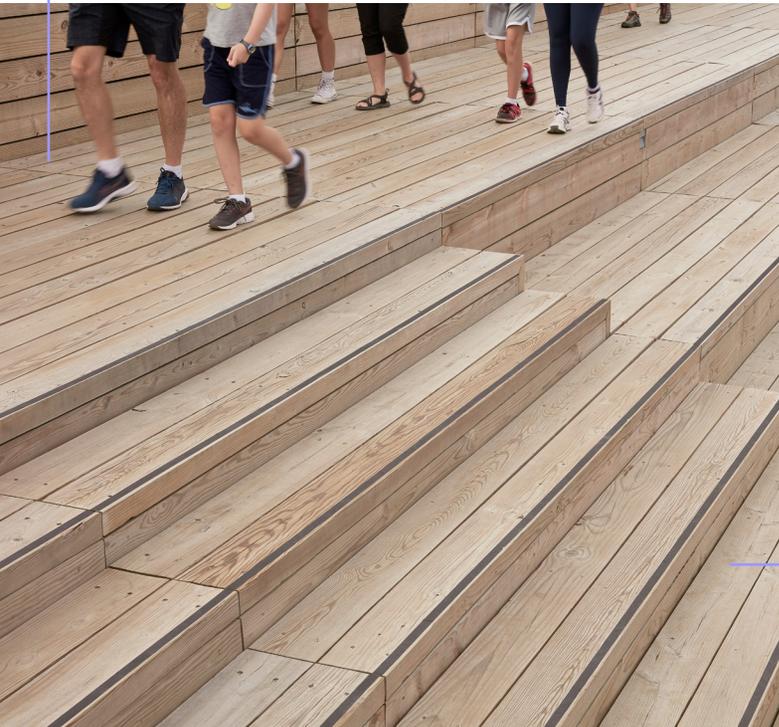
ADRIENNE PILON
Directrice des communications

« L'impact du travail
des architectes
sur les milieux de vie
est majeur et
ça se situe partout. »

JACQUES WHITE
Professeur retraité en architecture

Les comités

Pour mettre en œuvre les orientations 2023-2026 de l'Association, différents comités alimentent la réflexion nécessaire et se réunissent selon une fréquence déterminée par les actions et besoins stratégiques. Ils sont formés après un appel à candidatures.

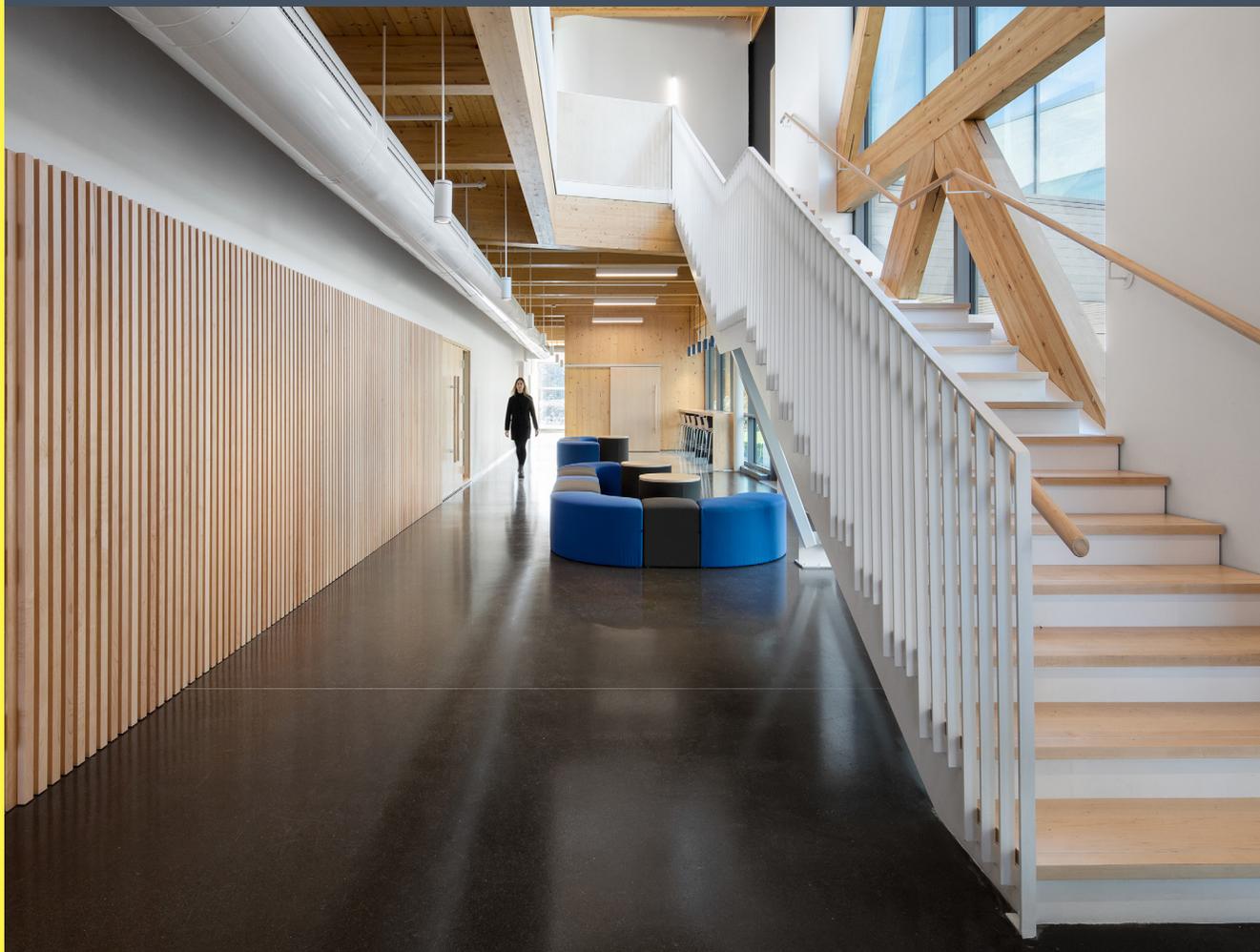


- › Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines : composé de membres du conseil d'administration uniquement
- › Comité d'audit et stratégie : composé de membres du conseil d'administration uniquement
- › Comité sur les marchés publics des ministères et organismes
- › Comité sur les marchés publics des municipalités
- › Comité sur la concertation avec la SQI
- › Comité sur le logement abordable
- › Comité sur les communications et la promotion
- › Comité vision d'avenir pour la pratique privée
- › Comité sur la documentation type pour la pratique privée
- › Comité sur la formation pour les architectes en pratique privée
- › Comité de sélection de la publication annuelle de l'AAPPQ



B

Améliorer les conditions de pratique
et d'octroi de contrats publics



Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats publics

Relations gouvernementales, affaires publiques et collaborations

Table de concertation SQI et ateliers de travail

La Table d'échange avec la SQI, sur laquelle siège l'AAPPQ, a abordé plusieurs enjeux au cours de la dernière année, notamment : les projets de règlements modifiant les modes d'adjudication et l'abolition du tarif d'honoraires pour services professionnels rendus au gouvernement par des architectes, l'ajustement des critères de sélection, les honoraires et livrables pour l'approche BIM, etc. Plusieurs de ces échanges enrichissent notre compréhension des enjeux et alimentent nos discussions avec d'autres donneurs d'ouvrage et contribuent à parfaire les démarches de l'Association autour de la commande publique.

Atelier sur le BIM

Cet atelier, issu de la table de concertation, s'est réuni trois fois cette année. L'objectif initial de l'atelier est d'identifier les services et de quantifier les efforts requis par les professionnels (architectes et ingénieurs) dans le cadre des projets réalisés avec une approche de modélisation des données du bâtiment.

Atelier sur la négociation des honoraires et des avenants

Cet atelier s'est penché sur divers sujets, allant des coûts cibles de travaux, des honoraires pour les projets de plus de 24M\$ et les honoraires reconnus pour la coordination d'équipements fixes.





Relations gouvernementales et affaires publiques

Rencontre avec la SHQ

L'AAPPQ a rencontré Claude Foster, le PDG de la Société d'habitation du Québec, afin de discuter de la contribution des architectes aux solutions pour répondre à la crise du logement abordable. Il a été question des nouveaux programmes et des enjeux et opportunités liés à la préfabrication de bâtiments ou de systèmes constructifs. Monsieur Foster a d'ailleurs accepté de prononcer le mot d'ouverture de la conférence sur la crise du logement, tenue en juin.

Rencontre avec la sous-ministre adjointe aux infrastructures du ministère de l'Éducation

L'AAPPQ a rencontré la Sous-ministre adjointe à la Gouvernance des infrastructures du ministère de l'Éducation. L'objectif de cette démarche visait l'amorce d'un dialogue autour de la construction et de la rénovation des écoles de nouvelles générations, adaptées aux nouvelles réalités d'apprentissage, écoresponsables, ouvertes sur la communauté et d'une nouvelle identité architecturale.

Rencontre et lettre sur le catalogue de plans de la SCHL

L'AAPPQ a participé à une consultation particulière tenue par Sean Fraser, ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du gouvernement fédéral. L'objectif annoncé par le ministre visait la production d'un « catalogue de conception de logements afin d'en fournir plus rapidement, de manière plus abordable, durable et équitable ». L'Association a voulu sensibiliser le ministre aux enjeux que posent un catalogue de plans de bâtiments pour la qualité de l'environnement bâti et, notamment, de l'importance de l'implantation et de l'intégration propres aux sites d'accueil et faisant l'objet des orientations, plans et règlements d'urbanisme spécifiques aux communautés.



Travaux avec le Secrétariat du Conseil du trésor

Réforme des modes d'adjudication pour les organismes publics : l'AAPPQ transmet ses commentaires à la ministre responsable

Au terme de la deuxième phase des discussions tenues avec le Secrétariat du conseil du trésor, l'AAPPQ a rencontré la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, pour faire le point sur les modifications apportées aux modes d'adjudication. Cette rencontre a permis de constater des visions convergentes quant à la nécessité de favoriser la qualité du cadre bâti institutionnel et la juste rémunération des professionnels.

En octobre 2023, la ministre LeBel a publié deux projets de règlements dans la Gazette officielle du Québec : *le projet de Règlement modifiant le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* et *le Règlement abrogeant le Tarif d'honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes*. Cette réforme de la ministre fait l'objet de discussions entre le SCT, l'AAPPQ et l'Association des firmes de génie-conseil – Québec (AFG) depuis juin 2022. Elle répond à la fois aux demandes des architectes et des ingénieurs de réviser les tarifs (décrets) et aux recommandations faites par la commission Charbonneau, notamment celle de diversifier les modes d'adjudication.

L'AAPPQ a transmis [ses commentaires](#) le 2 novembre et les projets de règlements sont entrés en vigueur graduellement à partir du 4 janvier 2024.

[Lire le tableau résumant les modifications apportées aux modes d'adjudication.](#)

Guide sur les services et la rémunération des architectes

L'abrogation du *Tarif d'honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes* sera effective en juillet 2025. Le Tarif sera remplacé par un Guide du SCT portant sur les services et la rémunération des architectes. L'AAPPQ participera à une nouvelle phase de discussions sur ce Guide, à l'invitation du Secrétariat du Conseil du trésor. L'Association a déjà déposé et présenté sa version d'un cadre de référence sur les services et la rémunération des architectes. Ce document a été préparé au sein du comité sur les marchés publics des ministères et organismes; il émane d'un travail de longue haleine de révision du décret.



Projets de lois

Projet de loi 41 - L'Association signataire d'une lettre concernant l'encadrement de l'efficacité énergétique des bâtiments

En janvier 2024, l'AAPPQ s'est associée à sept organisations de l'industrie dans une lettre adressée à la présidente de la Commission des transports et de l'environnement et au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, pour demander de revoir l'une des dispositions du projet de loi 41.

Les signataires de la lettre tenaient à dire que les mesures concernant l'efficacité énergétique des bâtiments sont nécessaires et importantes mais qu'elles ne devraient pas se traduire par une complexité supplémentaire pour les entrepreneurs en construction et les professionnels de la conception. Les signataires ont ajouté que la nouvelle disposition applicable en matière d'efficacité et de qualité des travaux ainsi que les cibles de performance environnementale, tout en étant édictées par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs devraient être appliquées par la Régie du Bâtiment du Québec afin d'être incluses dans un seul Code du bâtiment.

Les signataires de la lettre ont par la suite rencontré le cabinet de M. Charrette.

Projet de loi 62 : visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure et Stratégie québécoise en infrastructures publiques

En mai 2024, l'AAPPQ a présenté ses commentaires à la Commission des finances publiques lors des consultations sur le projet de loi n° 62, *Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure*.

Le mémoire déposé par l'AAPPQ porte une attention particulière aux dispositions modifiant la *Loi sur les contrats des organismes publics* et plus précisément sur l'introduction d'un nouveau type de contrat, soit le contrat de partenariat dans le cadre duquel un organisme public peut octroyer un contrat mixte de travaux de construction et de services professionnels au moyen d'une approche collaborative. Nos commentaires se sont intéressés aux impacts probables sur la concurrence et sur l'accès à ces marchés pour les firmes de services professionnels en architecture, ainsi qu'à l'adéquation entre le projet de loi et les objectifs de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire concernant la qualité architecturale.

[Lire le mémoire de l'AAPPQ](#)

[Voir la comparution des représentantes de l'Association](#)

En mai, l'AAPPQ et les autres associations du secteur rencontraient Jonathan Julien, Ministre responsable des Infrastructures, concernant la Stratégie québécoise en infrastructures publiques. L'AAPPQ continue de suivre le dossier notamment, en ce qui concerne l'objectif de recourir à la préfabrication et aux contrats collaboratifs.



Table du SCT sur modes collaboratifs de réalisation de projets

Le Secrétariat du Conseil du trésor a convié les associations du secteur de la construction ainsi que les représentants des donneurs d'ouvrage publics à une table de rencontres portant sur les contrats collaboratifs. La table s'est réunie à deux reprises autour de ce sujet, avant le dépôt du projet de loi 62 et de la Stratégie québécoise en infrastructures publiques.

Capsule de formation concernant le cheminement de dossiers auprès des comités consultatifs d'urbanisme à Montréal

Dans le cadre d'une entente de services avec la Ville de Montréal, l'AAPPQ est responsable de produire des capsules de formation asynchrones. L'objectif est de former et de sensibiliser les architectes, les professionnels des arrondissements et les membres de comités consultatifs d'urbanisme (CCU) aux bonnes pratiques de communication et d'analyse de dossiers, afin d'améliorer les processus et la prise de décision. À terme, nous pourrions utiliser ces connaissances pour intervenir sur ces mêmes enjeux ailleurs au Québec.

Afin de documenter les bonnes pratiques, les 3 publics cibles ont été invités à répondre à un sondage en février 2024. Cette consultation a mené à la préparation des scénarimages utilisés pour produire les capsules de formation qui seront diffusées au cours de l'hiver 2025.

Un comité de pilotage de projet, incluant des architectes, des professionnels des arrondissements et un membre de CCU, a été formé pour assurer la pertinence de cette production.

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de l'appel de propositions « Développer ensemble une plus forte culture du design » et est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal.



Participation à un nouveau comité sur la prévention des litiges

L'Association s'implique au sein d'un comité tripartite formé du Fonds des architectes, de l'Ordre des architectes du Québec et de l'AAPPQ. Ce comité voué à la prévention des litiges a été mis en place il y a un an. Les organisations formant ce comité souhaitent se pencher sur l'évolution de la pratique de l'architecture, identifier les facteurs de risque inhérents à la pratique et proposer des actions permettant d'atténuer ces facteurs et de diminuer les coûts associés. Le travail devrait notamment permettre à l'AAPPQ de bonifier son offre de formation et de documentation type en lien avec les risques professionnels et d'affaires.

Rencontre de travail avec la Ville de Gatineau concernant l'émission des permis

Dans le cadre d'une démarche collaborative, l'AAPPQ a été invitée par la Ville de Gatineau à commenter un nouveau règlement omnibus révisant la réglementation d'urbanisme. Pour alimenter la réflexion, l'Association a fait appel à ses membres de la région.

Table multisectorielle BIM-PCI, comités de pilotage et consultatif

L'AAPPQ a maintenu sa présence à la Table multisectorielle BIM-PCI et à son comité de pilotage. La Table a pour mission d'orienter l'adoption des technologies numériques par l'industrie de la construction de manière collaborative et inclusive. Le comité de pilotage agit à titre de comité consultatif de la *Feuille de route gouvernementale pour le BIM*, diffusée en août 2021, et s'échelonnant sur une période de 5 ans, soit jusqu'en mars 2026.

Un sommet BIM s'est tenu en 2023, dans le contexte de la mise en œuvre de la [Feuille de route gouvernementale pour la modélisation des données des infrastructures](#). Deux administrateurs de l'AAPPQ, Richard A. Fortin et François Paradis, ont participé au panel des représentants de l'industrie afin d'échanger sur les enjeux et défis de l'intégration du BIM dans les projets publics et sur les objectifs de la feuille de route gouvernementale.



Accompagner les membres
dans leur pratique et l'entrepreneuriat



Accompagner les membres dans leur pratique et l'entrepreneuriat

L'une des priorités de l'Association est de renforcer et de développer les services offerts aux membres, de leur fournir des outils pertinents et de les accompagner sur les enjeux majeurs impactant leur pratique.



Formations, conférences et événements

L'AAPPQ a poursuivi le développement de son offre de webinaires, formations et conférences adaptée aux besoins de ses membres. Au total, **12 activités** ont été offertes, réunissant **1 491 participants**.

Mode de réalisation de projet intégrée : opportunités et enjeux d'affaires et de responsabilité professionnelle pour les architectes en pratique privée

21 septembre 2023

 **52**

Cocktail annuel de lancement du Magazine numérique de l'AAPPQ

2 novembre 2023

 **122**

Le parcours entrepreneurial de l'architecte
Partie 2 : gestion du patrimoine financier des architectes patrons ou associés de firmes en phase de croissance

9 novembre 2023

 **119**

Assemblée générale annuelle 2023

16 novembre 2023

 **51**

Revue de la jurisprudence récente en droit de la construction

7 décembre 2024

 **377**

Projets de CPE et de garderie : Présentation du ministère de la famille

14 décembre 2024

 **76**

Surveillance de chantier : responsabilité professionnelle et enjeux d'affaires pour les architectes en pratique privée au Québec

15 février 2024

 **238**

Assurance responsabilité professionnelle : quelle couverture pour ma pratique ?

9 mai 2024

 **48**

Stratégies gagnantes d'attraction et de rétention de talents : rémunération globale et gestion du talent de vos équipes

16 mai 2024

 **47**

Le parcours entrepreneurial de l'architecte
Partie 3 : considérations financières à l'approche de la retraite – dans le contexte d'un transfert d'entreprise

29 mai 2024

 **85**

Crise du logement - Beau, bon, pas cher, vite... Ok, mais comment ?

5 juin 2024

 **114**

Accès aux contrats des organismes publics : bien comprendre les nouveaux modes d'adjudication pour mieux saisir les occasions de développement d'affaires

26 juin 2024

 **162**

Accompagnement et outils

Conseils et communications

L'AAPPQ reçoit des demandes de membres sur des questions contractuelles, de gestion ou d'affaires. Au-delà des clauses sévères et déraisonnables incluses dans les appels d'offres, les questions concernant les ententes de consortiums et les interrogations sur l'utilisation du contrat de l'AAPPQ sont récurrentes.

L'AAPPQ collabore également avec des organismes du secteur, notamment la direction du fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec et l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), pour répondre à des questions qui concernent la responsabilité professionnelle ou le code de déontologie.

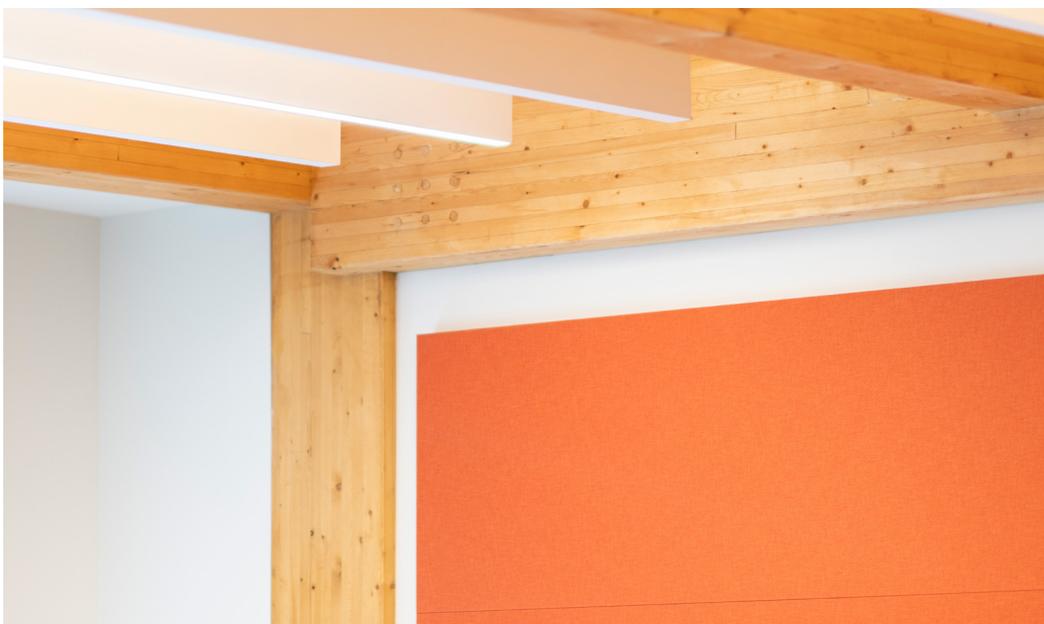
L'AAPPQ diffuse des communications qui permettent aux membres de rester informés sur les différents travaux et services de l'Association ainsi que sur les activités de collaborateurs et de partenaires. En 2023-2024, **12 InfoMembres** et **42 FlashInfo** ont été diffusés. Ces communications permettent également d'intégrer des bannières ou des contenus publicitaires qui participent aux revenus de l'Association. L'infolettre est diffusée à **1 022 personnes** et a un taux d'ouverture de **54.2%**.

Outils

Cette année, l'AAPPQ a mis à jour des outils utiles pour les firmes membres :

Contrats AAPPQ :

- Un contrat standard entre le client et l'architecte, édition mars 2024. Ce contrat est un document normalisé, recommandé par l'AAPPQ, approuvé par l'OAQ et conforme aux particularités juridiques du Québec. Il inclut notamment les conditions générales acceptables, la liste des services supplémentaires, une grille d'honoraires de référence ainsi qu'une annexe pour les services rendus dans une approche BIM. Il est accompagné d'un guide, qui reprend chaque page du contrat et propose des précisions et des éléments explicatifs pour bien l'utiliser et mieux le comprendre.
- Un contrat simplifié entre le client et l'architecte : moins complexe et moins long que le contrat standard.
- Ces contrats sont également disponibles en version anglaise.



Avantages négociés

L'AAPPQ offre des avantages négociés à ses membres. Deux ententes avec des courtiers permettent aux bureaux membres de bénéficier de divers produits d'assurance individuels et collectifs. L'AAPPQ est signataire d'une entente avec l'Association des maîtres couvreurs du Québec (AMCQ) et avec v2com, un fil de presse spécialisé ; elle est aussi partenaire et actionnaire de fdp – gestion privée.

Assurance collective

Pour permettre à ses membres d'offrir à leurs employés un régime d'assurance collective, l'AAPPQ s'est associée avec SAGE Assurances et Rentes collectives. Cette entente permet aux membres de se regrouper afin de bénéficier de tarifs compétitifs et d'avoir accès à un régime adapté à leurs besoins (maladie, dentaire, invalidité, assurance-vie, assurance voyage, etc.). Elle est offerte aux bureaux qui ont deux employés ou plus.

Services financiers et gestion de patrimoine

L'AAPPQ étant membre fondateur et actionnaire de fdp – gestion privée, les architectes peuvent bénéficier de services de gestion financière adaptés à leur réalité : planification financière, fonds d'investissement, gestion privée, REER, etc. Les solutions d'investissement, orientées vers le rendement à long terme et la protection du capital, comportent des frais de gestion et des honoraires avantageux.

Assurance entreprise / Assurance responsabilité professionnelle excédentaire / Auto-habitation et cyberrisques

Les membres de l'AAPPQ peuvent bénéficier d'un programme d'assurance entreprise grâce à une entente signée avec DPA Assurances – Division Groupe. En plus d'offrir une assurance sur les biens (bâtiments, équipements, etc.) et la responsabilité civile, DPA Assurances propose un programme d'assurance automobile et habitation pour les firmes membres et leurs employés ainsi qu'une assurance cyberrisque. Depuis le printemps 2021, les membres ont également accès à une option d'assurance responsabilité professionnelle excédentaire, permettant de compléter les garanties du Fonds des architectes.

Services AMCQ gratuits

Grâce à ce partenariat, les bureaux membres de l'AAPPQ bénéficient de services gratuits dédiés : devis techniques pour les caractéristiques et les matériaux, vérification de plans et devis et validation de fiches techniques et équivalences.

Promotion

Grâce à un partenariat avec v2com, les bureaux membres bénéficient d'un rabais de 20 % sur le premier forfait de diffusion sur le fil de presse spécialisé en architecture et design. v2com accompagne les membres pour promouvoir leurs projets auprès du plus important réseau de médias spécialisés afin qu'ils soient publiés dans les meilleures publications en architecture et design au monde.



D

Positionner et promouvoir
les membres et leurs expertises



Positionner et promouvoir les membres et leurs expertises

Accompagner et promouvoir les membres et leurs expertises est un axe important du plan stratégique 2023-2026 de l'AAPPQ. Diverses actions ont été mises en œuvre dans cette optique, démontrant le dynamisme de l'Association et de ses membres.



Panorama

Après 43 éditions en papier, le Manuel de référence de l'AAPPQ est devenu Panorama, un magazine numérique.

Tout en restant fidèle à sa vocation initiale, Panorama demeure une vitrine du savoir-faire des bureaux d'architectes membres de l'AAPPQ. Toutefois, le passage au numérique permet de mieux refléter l'innovation des architectes dans leurs pratiques et offre une expérience plus immersive au cœur des projets présentés. On y retrouve un contenu similaire, avec 25 projets sélectionnés pour leur qualité, tout en permettant de diffuser davantage d'informations et de nombreuses photos. De nouveaux contenus ont également été ajoutés, comme des entrevues et des liens de redirection vers des capsules vidéos et des sites web de partenaires.

Le magazine est disponible sur tablette et cellulaire pour les [systèmes iOS](#) ou [Android](#), ainsi que sur le [navigateur web](#) dans la majorité des pays. Il a été conçu en collaboration avec Gauthier designers.



La capsule *Que fait l'architecte ?* est diffusée

La capsule vidéo *Que fait l'architecte ?* a pour objectif de démystifier le rôle de ces professionnels auprès d'un public adulte susceptible de confier un mandat privé en architecture.

Après une collaboration entre l'équipe permanente et le comité de promotion et de communication pour définir le concept, la capsule a été réalisée en 2022 et diffusée en 2023. La vidéo explique, de manière ludique et vulgarisée, le rôle de l'architecte ainsi que la diversité de ses interventions. Elle a été réalisée en collaboration avec UGO Média.

La campagne publicitaire de la bande-annonce, menée sur les plateformes META, a été vue plus de 36 000 fois.

[La capsule peut être visionnée, diffusée et partagée ici](#)



Une 4^e saison pour Architectes en série

Cette web-série produite par l'AAPPQ et soutenue par fdp – gestion privée, qui a pour objectif de démystifier le rôle des architectes auprès du grand public, a été renouvelée pour une quatrième année.

La série met en valeur quatre projets publiés dans la première édition de notre magazine numérique *Panorama*. Elle est constituée d'entrevues avec des architectes membres et certains utilisateurs des lieux présentés. Architectes en série saison 4 vise à valoriser la pratique privée et à illustrer des approches et techniques architecturales qui favorisent le bien-être de tous, tout en respectant l'environnement et les ressources disponibles. La saison a été réalisée en collaboration avec UGO Média.

[La saison 4 peut être visionnée, diffusée et partagée ici](#)



Dossier journal les Affaires

Depuis 6 ans, l'AAPPQ et le journal *Les Affaires* sont partenaires, notamment à travers le dossier spécial « Architecture » publié chaque année en octobre.

Cette collaboration vise à sensibiliser les lecteurs aux retombées économiques, sociales et culturelles d'une architecture de qualité, tout en contribuant à la mission de l'AAPPQ : démystifier le travail des firmes d'architecture.



La première saison *C'est quoi tes plans ?* est dévoilée

Cette série de balados, composée de 12 épisodes, aborde différents défis auxquels les architectes sont confrontés, qu'ils soient humains, entrepreneuriaux ou professionnels.

Les thématiques explorent la gestion des talents, la transition socio-écologique, les communications numériques, ainsi que la créativité. Deux épisodes sont proposés par notre partenaire fdp – gestion privée. La série produite par l'AAPPQ est disponible sur [Apple Podcasts](#) et [Spotify](#). Un espace dédié aux balados, incluant des contenus exclusifs, sera dévoilé en 2024.

Représentations

Convention nationale du partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) sur la qualité de l'environnement bâti

La 3^e convention du Partenariat canadien pour la qualité de l'environnement bâti s'est déroulée à Halifax en mai 2024. L'AAPPQ a eu le plaisir d'échanger avec des personnes issues de disciplines et d'organisations d'une grande diversité, engagées dans la création de feuilles de route vers la qualité. Ce partenariat ambitieux est dirigé par le professeur Jean-Pierre Chupin, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence, désigné membre honorifique de l'AAPPQ en 2020.

Nous étions présents dans le cadre de notre participation au partenariat de recherche sur la qualité de l'environnement bâti au Canada : feuilles de route vers l'équité, la valeur sociale et la durabilité.

Rencontre des membres de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)

Lyne Parent a participé à la rencontre annuelle des membres de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) en tant que conférencière. Elle a abordé le rôle des architectes et celui des groupes de ressources techniques dans le contexte actuel de crise du logement abordable.

L'AAPPQ participe à un Balado sur la densification

En novembre, l'AAPPQ a participé à la série de balados de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU), intitulée « IDU : Bâtir et adapter nos villes, une conversation à la fois ». Sous le thème « L'architecte, porteur de la vision ! », Lyne Parent, et Josée Bérubé, architecte associée chez Provencher_Roy, se sont entretenues avec Isabelle Melançon, présidente-directrice générale de l'IDU. L'entretien portait sur le rôle de l'architecte dans la densification des villes.

Journée de l'Architecture en santé

Lors des Journées de l'Architecture en Santé – Québec, en juin, le président de l'AAPPQ, Richard A. Fortin, a participé à un panel de discussion sur les concours d'architecture pour les projets de santé comme vecteur d'innovation.

Soirée relève de l'Université de Montréal

Lors d'une soirée organisée par le Regroupement étudiant en architecture (RÉA), Ralph Jean-Louis, coordonnateur développement, événements et partenariats, a fait une courte présentation de l'AAPPQ. L'Association était partenaire de diffusion de cet événement.

Canaux de communication

Les divers canaux de communication de l'AAPPQ sont des outils importants pour rejoindre les membres, mais aussi leur donner davantage de visibilité auprès du grand public et des donateurs d'ouvrage.

Le site web



Visiteurs uniques

38 000

Pages vues

127 000

Les pages les plus consultées ont été la page d'accueil avec le moteur de recherche, la page dédiée à la campagne *Que fait l'architecte?* et les nouvelles.

Les réseaux sociaux

L'AAPPQ est active aussi sur les réseaux sociaux :



1 270
abonnés

↑ + 10%
en un an



2 920
abonnés

↑ + 20%
en un an



554
abonnés

↑ + 15%
en un an





Références au public

L'Association a répondu à **169** demandes de références au cours de l'année 2023-2024.

Elle analyse le besoin puis elle recommande plusieurs bureaux membres qui agissent dans les domaines d'expertise et de pratique recherchés dans la région concernée en assurant une rotation entre les bureaux. Parmi ces requêtes, 34 % concernait le secteur résidentiel (22 % pour le multilogements et 12 % pour les résidences unifamiliales) et 17 % concernait le secteur commercial.

Réponses aux questions des membres

Elle a répondu aux questions de ces membres :

 **104**

Demandes de membres

- 25 % concernent le contrat
- 15 % concernent le Décret
- 13 % concernent la pratique privée
- 18 % concernent des aspects juridiques
- 15 % sont des demandes de documents
- 14 % portent sur les évènements et sur l'enquête salariale

L'AAPPQ offre, au besoin et lorsque possible, de rencontrer les membres qui ont des questions sur les différents enjeux afin d'échanger en personne, par visioconférence ou par téléphone.

L'Association a fait 6 interventions sur des appels d'offre abusifs concernant principalement des bâtiments scolaires.





Gouvernance et finances





Gouvernance et finances

Vie associative

La gouvernance et la vie associative, vecteur de la solidité du réseau des architectes en pratique privée, occupe une part importante des activités de l'Association.



Gouvernance

Le conseil d'administration (CA) s'est réuni six fois. Deux comités assurent le traitement de questions stratégiques et de gouvernance et sont composés de membres du CA : le **comité de gouvernance, éthique et ressources humaines** qui s'est réuni 4 fois ; le **comité d'audit et de stratégie** qui s'est réuni 2 fois.

Le 16 novembre, l'AAPPQ tenait son assemblée générale annuelle à laquelle une cinquantaine de personnes ont assisté. Au-delà des points sur les finances de l'Association, les membres ont pu prendre connaissance, entre autres, des activités réalisées dans la dernière année et de la nouvelle planification stratégique 2023-2026. Les élections se sont tenues pour renouveler sept postes du conseil d'administration : Krystel Flamand (Prisme architecture), Karine Dallaire (Karine Dallaire architecte), Marc-André Maillé (ARTEFAC Architecture) et Johanne Desrochers ont été nouvellement élues au conseil d'administration ; les mandats d'Élisa Bell-Nadeau (Groupe A architectes), Anne Lafontaine (Menkès Shooner Dagenais LeTourneux Architectes) et de Stephan Chevalier (Chevalier Morales) ont été renouvelés.

Finances au 31 août 2024

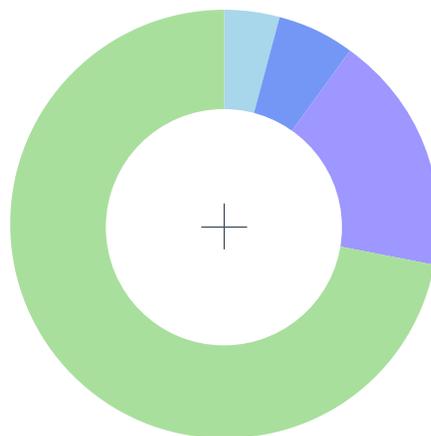
L'AAPPQ clôture l'année financière avec un surplus de **156 406 \$**.

Nos produits ont été plus importants cette année pour les activités de formation continues, pour la réalisation d'ententes de partenariat et par la signature d'une entente de services avec la Ville de Montréal. Nos placements ont également été fructueux.

Les charges ont été moins importantes du côté des salaires et charges sociales et pour certains projets ponctuels reportés pour tenir compte des ressources humaines et de certains dossiers prioritaires du côté des relations gouvernementales.

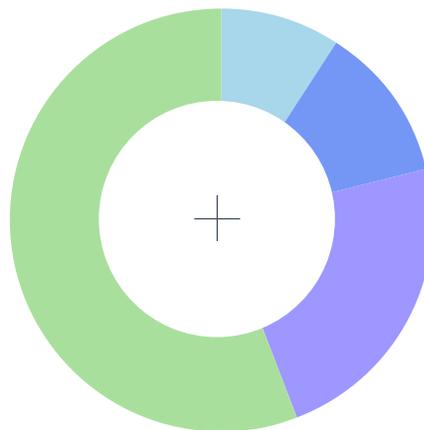
Les surplus seront investis dans l'organisation et sa mission, au bénéfice des membres.

Produits 838 154 \$



- **72%**
600 095 \$
Cotisations et formations
- **18%**
149 828 \$
Publicités et commandites
- **6%**
51 601 \$
Entente de services
- **4%**
36 630 \$
Autres

Charges 681 748 \$



- **56%**
380 044 \$
Ressources humaines et professionnelles
- **22%**
149 842 \$
Vie associative et services aux membres
- **12%**
83 228 \$
Promotion et représentations
- **10%**
68 634 \$
Frais administratifs et de fonctionnement

Crédits



Couverture

GRAND QUAI
Provencher_Roy
Photo : © Stéphane Brügger

P. 1 et 18

Photos : © Frédérique
Ménard-Aubin

P. 2 et 20

VENTION
blanchette archi.design
Photos : © Alex Lesage

P. 3, 9 et 10

Photos : © Fany Ducharme,
Annie Diotte et Marili Clark

P. 4

RÉSIDENCE DU RANG
STE-MATHILDE
Jérôme Lapierre Architecte
Photo : © Maxime Brouillet

P. 5 et 24

ACCESSIBILITÉ STATION
PRÉFONTAINE
COEX Architecture
Photos : © Vincent Brillant

P. 7

AU PIED DU COURANT
ABCP + BGLA, architectes
en consortium
Photo : © Stéphane Groleau

P. 11

EXPÉRIENCE CHUTE
Daoust Lestage Lizotte Stecker
Photo : © Maxime Brouillet

P. 12

INSTITUT DU VÉHICULE
INNOVANT
BGLA + Atelier IDEA
Photo : © Stéphane Brügger

P. 13

CENTRE INTÉGRÉ DE
CANCÉROLOGIE DE QUÉBEC
Groupe A + DMG + Lemay +
Jodoin Lamarre Pratte + NFOE +
GLCRM architectes
en consortium
Photo : © Stéphane Groleau

P. 14

AGRANDISSEMENT
HÔPITAL DU SACRÉ CŒUR
DE MONTRÉAL
Provencher_Roy et Yelle Maillé
Architectes en consortium
Photo : © Stéphane Brügger

P. 19

SIÈGE SOCIAL DE LA CNESST
Coarchitcture et LemayMichaud
Architectes en consortium
Photo : © Stéphane Groleau

P. 22 et 29

UNE NOUVELLE ÉCOLE
PRIMAIRE UNIQUE AU CANADA
Leclerc architectes
Photos : © David Boyer
Photographie Inc.

P. 30

COMPLEXE DES SCIENCES
MSDL, Lemay et NFOE
Architectes en consortium
Photo : © Stéphane Brügger

P. 31

ÉCOLE STADACONA
ABCP architecture et
Jérôme Lapierre Architecte
en consortium
Photo : © Maxime Brouillet

P. 33

MAISON DENISON
ADHOC architectes
Photo : © Maxime Brouillet

Direction et rédaction

LYNE PARENT ET
ADRIENNE PILON

Design

KAKEE



Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec

aappq@aappq.qc.ca

aappq.qc.ca